

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DROME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST NAZAIRE LE DESERT

Séance du 17 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Marion BARNARIE, Marjolaine CHARMILLON, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ –

Excusé(s) : Claude LAUDET (pouvoir à Daniel FERNANDEZ)
Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 13 janvier 2025

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

N° 2025-001

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR AUPRES DE L'ETAT POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES INITIATIVES LOCALES ET CULTURELLES -

M. le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Drôme pour le projet de construction d'une maison des initiatives locales et culturelles :

- Coût total de l'opération H.T. :		900 000,00 €
- Subvention Département :	60 %	540 000,00 €
- Subvention Région :	11 %	99 000,00 €
- Subvention DETR :	9 %	81 000,00 €
- A charge de la commune :	20 %	180 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le projet présenté
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier auprès des partenaires financiers
- Autorise M. le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Drôme Aménagement Habitat 26

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	10
Pour	9
Contre	1
Abstention	0

Fait et délibéré ce jour,
Le Maire,

Daniel FERNANDEZ

